

11 jan 2008 -12:53

Appartient à Conseil des ministres du 11 janvier 2008

## Budget global pour la biologie clinique et l'imagerie médicale

Fixation du budget global des moyens financiers pour les prestations de biologie clinique et d'imagerie médicale

Fixation du budget global des moyens financiers pour les prestations de biologie clinique et d'imagerie médicale

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêté royal qui fixent, pour l'année 2007, le budget global des moyens financiers pour l'ensemble du Royaume pour les prestations de biologie clinique et d'imagerie médicale. Les projets confirment les propositions du Comité de l'assurance et du Conseil général du Service des soins de santé de l'INAMI.

Le budget pour la biologie clinique est fixé pour 2007 à 1.028.823.000 euros ; celui pour l'imagerie médicale à 777.390.000 euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>